Zemmour en correctionnelle pour diffamation contre Lozès (CRAN)

17/06/2010 à 15h33
Lu sur le blogue de Patrick Lozès, président du CRAN :

Le 10 juin 2010, la chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Paris a ordonné le renvoi du journaliste Eric Zemmour devant le Tribunal correctionnel de Paris pour y être jugé du délit de diffamation envers moi.

Eric Zemmour avait été mis en examen pour avoir écrit le 28 novembre 2008 dans l'hebdomadaire "Vendredi" un article comportant le passage suivant :

« *Ainsi, Patrick Lozès, président du CRAN, Conseil Représentatif des Associations noires de France, a pu déclarer qu'*"Obama est notre président", ***ce qui prouve que la solidarité raciale*** *– pardon, spéciale-* ***est supérieure à ses yeux énamourés à la solidarité nationale****. Imaginons un odieux président du CRAB, conseil représentatif des associations Blanches, qui déclarerait : Poutine est notre président* »

Je n'ai jamais déclaré "Obama est notre président". Affirmer le contraire et en tirer de graves conclusions constitue une diffamation.

La Chambre de l'instruction a estimé qu'il existait des charges suffisantes d'une atteinte mon honneur et à ma considération « *dès lors qu'il est imputé des propos, pour lesquels [M. Zemmour] admet lui-même que s'ils étaient symétriquement tenus par le président d'un "Conseil Représentatif des Associations blanches", ils paraîtraient odieux, c'est-à-dire propres à susciter la haine, l'indignation ou le dégoût* »

Je me réjouis de cette possibilité d’un débat public et contradictoire avec Eric Zemmour.

Patrick Lozès